



Bulletin d'information de la commune de Guignen

GUIGNEN MAG

> 007 > DÉCEMBRE 2021



> **INAUGURATION**
PLACE DUCHÉ DE BRICOURT



> **BONNES FÊTES DE FIN D'ANNEE**



Le mot du maire Page 1

Conseil municipal Page 2

Mouvement du personnel Page 3

Urbanisme Page 4

Mairie Page 6

Économie Page 7

Médiathèque Page 8

Mémoire vive Page 9

Inauguration Place Gaston Duché de Bricourt Page 12

Vie Sociale Page 14

Ecole Aimé Bailleul Page 16

Activités périscolaires Page 17

Ecole Saint-Joseph Page 18

Collège Page 19

Restaurant Municipal - La Cantine des Saveurs Page 20

Petite enfance Page 22

Associations Page 24

Calendrier des manifestations Page 31

> Etat civil

Naissance : 27/08/2021 – ROUX Tom
 Naissance : 09/09/2021 – RADIN GAUTHIER Malo
 Naissance : 15/10/2021 – TROVALLET BLOTTIERE Mathis

Naissance : 05/09/2021 – GIFFON Caroline
 Naissance : 16/09/2021 – BOUGEARD GATTEPAILLE Agathe
 Naissance : 16/10/2021 – GOMES DE SOUSA Malone

Décès : 22/09/2021 – PETITNET Serge
 Décès : 14/10/2021 – GUILLEMER Yvonne
 Décès : 17/10/2021 – QUERAT Germaine
 Décès : 15/11/2021 – CHEREL Yvonne
 Décès : 28/11/2021 – SAVARY Marguerite

Décès : 28/09/2021 – LEMARIÉ Marie
 Décès : 17/10/2021 – HOSTER Wilhelm
 Décès : 20/10/2021 – GEORGES Nathalie
 Décès : 21/11/2021 – LEMARIÉ Marcelle

Directeur de la publication : Évelyne LEFEUVRE.
 Comité de rédaction : Commission communication du conseil municipal.
 Conception : Carole COURTIGNÉ et Lionel NIGEN.
 Crédits photos : associations, écoles et mairie de Guignen.
 Articles : Le contenu publié est sous la responsabilité de chaque association.
 Impression : Édicolor Bain de Bretagne.
 Contact : viemunicipale@guignen.fr - 02 99 92 20 63
 Tirage : 2000 exemplaires.
 Distribution : mairie de Guignen.

Date limite
 de dépôt des articles
 pour le prochain numéro :
 Le 4 mars 2022



LA VIE CONTINUE ENSEMBLE

Chères Guignennaises, chers Guignennais,

Le contexte sanitaire continue de troubler notre quotidien et chacun d'entre nous doit veiller au respect des protocoles et des consignes sanitaires.

Je me félicite cependant, d'avoir pu célébrer sur ces dernières semaines, des évènements majeurs pour notre commune.

Ainsi, après le forum des associations et l'inauguration du groupe scolaire public Aimé BAILLEUL sur le mois de septembre, nous avons célébré nos aînés et tout particulièrement les 100 ans de Madame PHÉLIPPÉ qui a pu se joindre à nous le 8 octobre dernier à la salle de La Prairie. Le Collège Privé Saint Joseph a quant à lui inauguré son extension en présence de Mgr Pierre d'Ornellas, archevêque de Rennes.

L'inauguration de la Place Gaston Duché de Bricourt, compagnon de la Libération, tué au combat de Bir-Hakeim, le 9 juin 1942, s'est tenue le samedi 2 octobre en présence d'officiels et de sa famille. Le temps a voulu perturber cet événement, mais n'a pas réussi à empêcher ce moment chargé en émotion. Les nombreux courriers de la famille témoignant de leurs reconnaissances démontrent le nécessaire travail de mémoire. Ce travail s'est poursuivi à l'occasion de la commémoration du 103ème anniversaire de l'armistice de 1918. Honorer toutes les victimes civiles et militaires, fêter la fin du conflit et la Paix font parti de nos obligations en tant qu'élu et citoyen.

Parallèlement au travail de mémoire, il convient de poursuivre le lien social au travers de nos engagements associatifs et professionnels. Ainsi les associations ont repris leurs activités sportives, de loisirs et culturelles, la médiathèque ses animations et la vie économique continue. La société FERATTE a fêté ses 40 ans ; le restaurant « les ardoises des filles » vient d'ouvrir ses portes et succède au Gourmand du Coin.

Pour encourager le bien vivre ensemble, la municipalité s'est engagée dans une démarche de budget participatif, chacun d'entre nous a été invité à s'exprimer, jeunes et moins jeunes.

Le bien vivre ensemble, nécessite cependant quelques règles et il devient urgent de revoir notre façon d'être et d'appliquer ce que la plupart du temps nous demandons aux autres !

Que chacun respecte la loi en place, c'est la première politesse que nous devons à notre voisin.

Respecter l'autre, c'est simple comme bonjour, un petit mot qu'on a tendance à oublier, c'est respecter le cadre de vie, le code de la route, c'est ramasser ce que son chien laisse sur le trottoir, c'est laisser dormir ses voisins, mais aussi respecter le travail des employés communaux qui passent trop de temps à ramasser, mouchoirs, bouteilles, masques chirurgicaux, mégots et à réparer le mobilier urbain lâchement dégradé.

Ces actes font l'objet de dépôts de plainte pour dégradation de biens publics et ne resteront pas impunis car c'est l'argent du contribuable.

Bref, malgré la crise sanitaire, la vie continue, prenez soin de vous, de vos proches et restez vigilants.

Bien à vous,

Evelyne LEFEUVRE
Maire de Guignen

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2021

Les délibérations sont consultables sur www.guignen.fr

SUIVI DES ASSEMBLÉES

DEMISSION D'UNE CONSEILLERE MUNICIPALE

Les membres du Conseil prennent acte de la démission de Madame Laëtitia Duclos et de l'installation de Madame Jeannine Noblet comme conseillère municipale.

RESSOURCES HUMAINES

TABLEAU DES EFFECTIFS

Le conseil a approuvé la proposition de nomination, modification, suppression et création de postes.

FINANCES

ACTUALISATION DES TARIFS AU 1ER JANVIER 2022

Le Conseil a voté l'ensemble des tarifs municipaux applicables au 1er janvier 2022.

PARTICIPATION CHARGES DE FONCTIONNEMENT ÉCOLE BILINGUE FRANÇAIS/BRETON - VAL D'ANAST

Le Conseil a décidé de verser une participation aux frais de fonctionnement 2020 de l'école COUSTEAU pour deux enfants inscrits en classe maternelle bilingue pour un montant de 2 560.36€ et de retenir le principe d'une participation financière de la Commune aux frais de scolarité pour les écoles bilingues pour un montant à hauteur maximum du coût d'un élève public de la Commune,

URBANISME

DROIT DE PREEMPTION

Le conseil renonce à préempter la propriété bâtie située 42, rue Gicquel et cadastrée XH 348.

ENQUETE PUBLIQUE « TREEL »

Le conseil a décidé de vendre à M. HUGUET Dominique une surface d'environ 437 m² au prix de 6 € le m², au vu des conclusions de l'enquête publique qui s'est déroulée du 24/08/2021 au 09/09/2021 inclus, suivant l'arrêté n°2021-102 et la délibération n°09.20.120 du 21/09/2020 approuvant l'aliénation et le déclassement d'une partie du chemin rural N°159 situé entre les parcelles XE77, XE78, XE132, XE106, XE74, XE79 et XE97.

ENQUETE PUBLIQUE « LE BIFFOUE »

Le conseil a décidé de vendre à Madame EON Lydia une surface d'environ 347 m² au prix de 6 € le m², au vu des conclusions de l'enquête publique qui s'est déroulée du 24/08/2021 au 09/09/2021 inclus, suivant l'arrêté n°2021-103 et la délibération n°05.21.64 du 17/05/2021 approuvant l'aliénation et le déclassement d'une partie du chemin rural N°152 situé entre les parcelles K01576, XK50, XK49 et XK45.

ENQUETE PUBLIQUE RUE DU CORMIER

Le conseil a décidé de vendre à Monsieur SIMON Florian et Madame KERIGNARD Estelle une surface d'environ 10 m² au prix de 120 € le m², au vu des conclusions de l'enquête publique qui s'est déroulée du 24/08/2021 au 09/09/2021 inclus, suivant l'arrêté n°2021-104 et la délibération n°05.21.65 du 17/05/2021 approuvant l'aliénation et le déclassement d'une partie de la rue longeant la propriété cadastrée Z0293.

RUE BASSE – PARCELLE XV48 DROIT DE DELAISSEMENT

Le conseil a décidé d'approuver l'acquisition auprès de Monsieur et Madame TARDIF Didier et Christelle de la parcelle XV48 sis 12 Rue Basse, d'une superficie de 491 m² au prix référence de 91 € le m².

CULTURE

CONVENTIONS POUR L'ORGANISATION DES ACCUEILS DES CLASSES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE AIME BAILLEUL ET DE L'ÉCOLE PRIVEE SAINT JOSEPH PAR LA MEDIATHEQUE,

Le conseil approuve les conventions précisant les modalités d'accueil à la Médiathèque sur le temps scolaire.

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA MEDIATHEQUE, LE RIPAME ET LA MICRO-CRECHE L'ÎLE AUX CANAILLES

Le conseil approuve la convention de partenariat précisant les modalités d'encadrement des séances de lectures organisées en commun.

MOUVEMENT DE PERSONNEL

Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Hervé LEFRANC, Directeur Général des Services, qui a pris ses fonctions le 1^{er} octobre 2021, suite à un départ pour mutation professionnelle de l'ancienne directrice, Patricia KOPMELS.

Le D.G.S. a pour mission d'organiser et de manager les 60 personnes des services communaux tout en assurant la coordination politique et la veille juridique, financière et réglementaire des différents dossiers qu'il devra piloter en lien avec les élus et services. Il est le garant de la mission de continuité et de qualité du service public, également aussi de toute la légalité juridique. Hervé LEFRANC travaille de concert avec le maire, Evelyne LEFEUVRE et l'ensemble des élus municipaux, toujours dans l'intérêt général et le même objectif « le bien vivre ensemble à Guignen ».



SARL Patrick GARNIER
CLOISONS SECHES, ISOLATION
NEUF ET RENOVATION
POSE DE MENUISERIES
FAUX PLAFONDS
36, La Revachais – 35580 GUIGNEN
 ☎ 06 37 91 61 50 - 📠 02 99 92 25 24
 @ : patrickmariethe.garnier@orange.fr

L' Hair Créatif
 Virginie
 Coiffeuse Visagiste
 Coloriste à domicile
 Femmes
 Hommes
 Enfants
 Guignen et ses alentours
 06.17.29.27.28

DUBOIS
RECONNU GARANT ENVIRONNEMENT RGE
DUBOIS Lionel
 Artisan menuisier plaquiste
 8 La Ménagerais 35580 GUIGNEN
 Tél. 02 99 92 87 18
dubois.lionel.menuiserie@orange.fr
 SIRET : 49525184500014

COUVERTURE – ZINGUERIE - RAMONAGE
 Pose Vélux – Habillage Pignon
 Démoussage
SARL Dominique CRÉTÉ
Tél. 02 99 42 57 25
 35890 Laillé – Le Cleux Fax 02 99 92 89 54
 35580 Guignen – Le Bignon

4EME TRIMESTRE 2021

> Déclaration préalable

| | | | |
|------------|---|-------------------------|---|
| 21/09/2021 | LETORT Pascal | 66 La Mare | Abri de jardin |
| 21/09/2021 | ROBERT Régis | 27 Rue des Vendanges | Clôture et carport |
| 28/09/2021 | LANOE Julien et Marine | 7 Rue des Peupliers | Extension habitation |
| 05/10/2021 | SAMAT MICAELLI Andrée | 13 Rue de la Vigne | Clôture |
| 05/10/2021 | RABILLOUD François | 46 La Revachais | Clôture |
| 05/10/2021 | GIGNON Michel | 48 La Lande du Ca | Modification fenêtre et Clôture |
| 05/10/2021 | LE CORRE Sébastien et Anne Laure | 2 Les Petits Champs | Panneaux photovoltaïques |
| 05/10/2021 | BOUILLON Benjamin et CHEVREUIL Marion | 4 Launay | Remplacement ouvertures et fenêtres de toit |
| 05/10/2021 | DUTAY Guillaume | 16 Rue des Vendanges | Clôture |
| 05/10/2021 | SCI NOTAGUI MONNAIE - DE POULPIQUET Hugues | 5 Rue de la Monnaie | Changement destination |
| 05/10/2021 | FERNANDES Paulo | 30 Le Biffoué | Modification des façades |
| 05/10/2021 | PIEL Dominique et Marie France | La Mainclais | Réhabilitation et modification des ouvertures |
| 29/10/2021 | SARL RAYNAL - GERARD - GERARD-RAYNAL Sophie | 18 Rue de la Monnaie | Changement enseigne |
| 03/11/2021 | BERTIN Thierry | 15 Rue de la Monnaie | Division en vue de construire |
| 09/11/2021 | GEMIN Delphine | 7 Rue des Jonquilles | Clôture |
| 09/11/2021 | CHAMAILLARD Véronique | 8 Le Touche | Clôture |
| 09/11/2021 | CLOTEAUX Lucienne | 1 La Grée | Remplacement ouvertures |
| 09/11/2021 | AMBROISE-RENDU Cécile | 16 Rue des Boutons d'or | Clôture |
| 15/11/2021 | BAYON André | 6 Rue de Lassy | Carport |

> Permis de construire

| | | | |
|------------|--|------------------------------|---|
| 24/08/2021 | PADONOU NOUNAGNON Franck et VENET Ingrid | Lotissement Les Rosas | Construction maison individuelle |
| 01/09/2021 | SAMATE Lassana et MORHAN Floriane | Lotissement les Rosas | Construction maison individuelle |
| 08/09/2021 | LEDUC Sylvain et Servane | 53 Rue Gicquel | Construction maison individuelle |
| 09/09/2021 | LARCHER Marie-Thérèse | Lotissement les Rosas Lot 32 | Construction maison individuelle |
| 13/09/2021 | BARBOTIN Sébastien et Ludivine | Painhouet | Extension rénovation habitation |
| 13/09/2021 | HUET Cyril et LACROIX Déborah | 15 Rue de Lassy | Construction maison individuelle |
| 24/09/2021 | ASCHARD Guillaume | 2 La Roche Blanche | Extension maison d'habitation |
| 29/09/2021 | BOURGEOIS Elodie | Lotissement les Rosas | Construction maison individuelle |
| 04/10/2021 | VOLLE Rémi | 30 La Lande du Ca | Carport |
| 06/10/2021 | LETOURNEL Patrice et Liliane | 14 Rue des Boutons d'or | Modification garage en habitation et création garage en extension |
| 11/10/2021 | PRIOUL Morgane | Lotissement les Rosas | Construction maison individuelle |
| 13/10/2021 | LEBRUN Nicolas et Mélissa | Lotissement les Rosas | Construction maison individuelle |
| 19/10/2021 | AIMEUR Slimane et HAJJI Hanane | Lotissement les Rosas | Construction maison individuelle |
| 09/11/2021 | JOUAULT Jean-Pierre et Nadine | Lotissement les Rosas | Construction maison individuelle |
| 09/11/2021 | LECRECQ Anthony et CLERMONT Michaelle | Lotissement les Rosas | Construction maison individuelle |
| 10/11/2021 | PESLHERBE Sophie | 23 Les Monettes | Construction garage |
| 10/11/2021 | MACCARIO Sonia | Zac de la Vigne | Construction maison individuelle |
| 15/11/2021 | DAVY Philippe et Geneviève | Lotissement les Rosas | Construction maison individuelle |
| 16/11/2021 | BERTIN Eric et Isabelle | Lotissement les Rosas | Construction maison individuelle |



Espace Rénov' Habitat

Pays des Vallons
DE VILAINE

L'Espace Rénov' Habitat vous accompagne dans votre projet de travaux
(GRATUIT ET NEUTRE)

Le froid sera bientôt de retour et vous souhaitez réduire vos consommations de chauffage ? L'Espace Rénov' Habitat peut vous accompagner dans votre projet. Plusieurs dispositifs d'aides financières sont disponibles pour des travaux de rénovation énergétique : isolation, ventilation, chauffage et eau chaude sanitaire.

Voici un panorama non exhaustif des aides que vous pouvez mobiliser (les démarches sont à réaliser avant signature de devis) :

- Les aides de MaPrimeRénov' : une aide plafonnée à 20 000 € sur 5 ans.
- Les aides des fournisseurs d'énergies ou Certificats d'économies d'Énergie (CEE) : une aide cumulable avec MaPrimeRénov'.
- L'aide « Habiter Mieux Sérénité » de l'ANAH (pour les ménages aux revenus modestes) : Aide pouvant aller jusqu'à 50 % du montant total des travaux HT (15 000 € max) + une prime Habiter Mieux de 10 % (3 000 € max), soit 18 000 € maximum de subvention.
- Aide de la CAF (quotient familial inférieur à 1 000 €) : jusqu'à 5 000 € de subvention

Avant de vous lancer, contactez l'Espace Rénov' Habitat, le service public local pour vous apporter un appui technique, réglementaire et financier, de manière gratuite, neutre et indépendante pour toutes vos démarches liées à la rénovation de votre logement.

Une évaluation énergétique (gratuite) de votre logement comprenant une visite à domicile et allant jusqu'à l'analyse de devis peut vous être proposée sous certaines conditions.

Contact : 02 99 57 02 20 - www.espacerenovhabitat-paysdesvallonsdevilaine.fr

PREMIER BUDGET PARTICIPATIF 2021

Cette année, la municipalité de Guignen a choisi de mettre en place son premier budget participatif d'un montant de 5 000 €.

Pour rappel, le principe d'un budget participatif est de permettre à des citoyens non élus de proposer et de décider d'un projet pour leur ville. Le projet doit servir l'intérêt général.

Ainsi un comité budget participatif composé d'élus et d'habitants de la commune a été créé pour déterminer son règlement et les dates des étapes importantes. Les Guignennais avaient jusqu'au 30 septembre pour déposer leur projet dans une urne à la mairie.

Quinze projets ont été proposés, essentiellement ciblés sur la jeunesse et le sport. A l'issue de leur étude par le comité, trois projets ont été retenus.

Le premier projet était celui d'Anaël Marquis et visait la création d'une ludothèque. Un lieu de rencontre pour jouer sur place ou emprunter des jeux pour la maison.

Le deuxième projet porté par Alexandra Philippé consistait à sécuriser et améliorer l'aire de jeux du site de la prairie.

Enfin le troisième projet, celui de Vincent Ducloyer était l'installation d'un parcours santé à La Prairie. Le but de ce projet est de mettre en place différents agrès permettant de travailler la souplesse et le renforcement musculaire, aussi bien pour les novices que pour les confirmés. A l'issue du vote des habitants qui s'est clôturé le 12 novembre 2021 à 17h, le dépouillement a eu lieu à la salle des Grands chênes ce même jour à 20 heures.

Résultat des votes :

- 60 voix pour le parcours de santé
- 41 voix pour la ludothèque
- 18 voix pour la sécurisation de l'aire de jeux

Le projet de Vincent Ducloyer a donc obtenu la majorité des voix. Les travaux pour sa réalisation seront entamés avant la fin de cette année.

La municipalité tient à féliciter le gagnant mais également tous les porteurs de projets qui ont manifesté leur intérêt pour l'amélioration de la commune.

Merci également aux membres du comité pour leur implication dans ce premier budget participatif.



Isabelle CARLE, adjointe aux associations et à la Médiathèque.

L'ARDOISE DES FILLES

Changement de propriétaires pour le GDC ! Fortes de leurs 15 ans d'expérience dans la restauration, Flore et Aline vous accueillent avec une nouvelle carte et de nouvelles formules le midi. Les produits sont frais, de saison et locaux. Leur offre est sans cesse renouvelée au gré des produits avec la possibilité d'emporter les plats proposés midi et soir. N'attendez plus pour un plaisir gustatif ! Remerciements à Madame TARRADA des pays des vallons de Vilaine pour l'accompagnement et aides apportées dans l'aboutissement du projet.



Restaurant ouvert tous les midis du lundi au samedi, et le soir du mercredi au samedi.

Le bar est ouvert du lundi au samedi en continu. Tél. 02. 99. 92. 22. 89 - lardoisedesfilles@hotmail.com



SAFTI - SOPHIE TIELLES

Sophie Tielles vous propose de vous accompagner dans vos projets immobiliers sur Guignen et dans le canton de Guichen pour des achats ou ventes de biens (maison, appartement, terrain...). S'appuyant sur la force du réseau SAFTI, elle peut réaliser les recherches, visites et contrôles de dossiers à votre place. Un accompagnement complet de l'idée jusqu'au notaire. Une offre d'estimation gratuite et un versement de 10 % HT des honoraires en cas d'envoi d'informations conduisant à l'aboutissement d'une vente sont des atouts pour cet agent.

Tél. 07. 49. 35. 69. 05 - sophie.tielles@safti.fr

Vos commerces de proximité

INSCRIPTION GRATUITE POUR LES COMMERÇANTS

Commerces VALLONS EN BRETAGNE
 COMMERCES-VALLONSENBRETAGNE.FR

Découvrez la nouvelle plateforme en ligne et soutenez vos commerces locaux !

**Baulon • Bourg-des-Comptes • Bovel • Comblessac • Goven
 Guichen Pont-Réan • Guignen • Guipry-Messac • Lassy
 La Chapelle-Bouëxic • Les Brulais • Lohéac • Loutehel • Mernel
 Saint-Malo-de-Phily • Saint-Séglin • Saint-Senoux • Val d'Anast**

Vallons Haute Bretagne COMMUNAUTE

Focus sur les collections de la Médiathèque #2

Le saviez-vous ?

La Médiathèque propose des livres, CD, revues et DVD pour tous les publics, et est accessible à tous gratuitement.

Seul l'emprunt nécessite un abonnement (cf. Memo).

L'équipe vous propose dans ce nouveau numéro un zoom sur une collection de livres souvent méconnus du grand public : le fonds de romans « de science-fiction », avec l'achat récent de nouveautés !

Derrière cette appellation se cachent des romans aux genres variés : le fantastique, la science-fiction, la fantasy, l'anticipation, ..., de quoi ravir les lecteurs de la Médiathèque.

Tous ces genres sont riches en sujets et peuvent souvent faire écho à l'actualité et à notre propre humanité.

Envie de découvrir ces nouvelles lectures ? N'hésitez pas à pousser la porte de votre médiathèque !



Votre compte lecteur évolue

La connexion au compte lecteur change !

Pour accéder à votre compte lecteur sur le portail des Bibliothèques des Vallons www.bibliothequesdesvallons.fr/ il vous faut désormais inscrire votre numéro de carte comme identifiant et votre date de naissance (au format JJMMAAAA) comme mot de passe dans l'encadré jaune "MON COMPTE".

En cas de problème de connexion, n'hésitez pas à nous solliciter pour réinitialiser votre mot de passe.



A quoi sert le compte lecteur ?

Vous pouvez consulter la liste de vos prêts, faire une recherche sur le catalogue, ou encore réserver des documents.

Participez à la vie du site et du réseau : suggérez, commentez, aimez !

L'Agenda De la Médiathèque

- **Du 24 décembre 1^{er} janvier**
Fermeture de Noël
Réouverture le
mardi 4 janvier à 16h30
- **Janvier à février 2022**
Temps fort sur la Bande-
dessinée
Détail des animations à venir

Les animations à venir dépendront de la situation sanitaire du moment.

La présentation d'un Pass sanitaire est demandée à partir de 12 ans pour accéder aux collections de la Médiathèque.

Mémo

Infos / réservation : 02 99 92 89 14
Mail : mediatheque@guignen.fr

Abonnement annuel de date à date :
> Abonnement individuel : 6€
> Abonnement à partir de 2 adultes : 10€
> Gratuité pour les moins de 18 ans

Horaires d'ouverture (selon situation sanitaire)
Mardi > de 16h30 à 18h30
Mercredi > de 10h à 12h30 et de 14h à 19h
Vendredi > de 16h30 à 18h30
Samedi > de 10h à 12h30

Adresse : 1 allée du Champtorin

La médiathèque de Guignen fait partie du réseau des « Bibliothèques des Vallons » de VHBC.



IL Y A 990 ANS : À Rennes, l'abbaye bénédictine de Saint-Georges est fondée, vers 1032, par le duc Alain III.

910 ans : Alain Fergent se retire à l'abbaye Saint-Sauveur de Redon, en 1112, laissant le pouvoir à son fils Conan III.

840 ans : L'édification de la deuxième cathédrale de Rennes commence en 1182. — Le sanctuaire actuel est le troisième.

810 ans : En 1212, commence la construction de la Merveille du Mont-Saint-Michel. On appellera ainsi le bâtiment qui, sur trois étages, au nord de l'église abbatiale, constituera une prouesse technique et artistique, chef-d'œuvre de l'abbaye.

700 ans : Le 3 janvier 1322, Charles IV, est le troisième fils de Philippe IV le Bel à monter sur le trône. Et, c'est l'occasion de remarquer que, très curieusement, dans l'histoire de France, chaque fois que trois frères se sont succédé sur le trône, il y a eu un changement de dynastie. Ce fait s'est répété trois fois. Louis X, Philippe V, Charles IV : fin des Capétiens directs ; François II, Charles IX, Henri III : fin des Valois ; Louis XVI, Louis XVIII, Charles X : fin des Bourbons.

680 ans : En octobre 1342, Robert III d'Artois, petit-fils d'un duc de Bretagne, combattant pour le roi d'Angleterre, est grièvement blessé sous les remparts de Vannes. Maurice Druon fera de ce personnage historique un héros de sa série romanesque *Les Rois maudits*.

660 ans : Guillaume, seigneur de France (en Guignen), épouse Jeanne de Lohéac, en 1362.

640 ans : À Saint-Servan, en 1382, le duc Jean IV fait bâtir la tour Solidor afin de pouvoir contrôler l'estuaire de la Rance.

530 ans : L'année 1492, qui voit la découverte de l'Amérique, est, le plus souvent, prise arbitrairement pour la dernière du Moyen Âge, lequel avait commencé en 476, avec la chute de l'Empire romain d'Occident.

500 ans : Morlaix, qui subit périodiquement des assauts anglais, ajoute à ses armes, en 1522, un lion faisant face au léopard anglais, avec pour devise « *S'ils te mordent, mords-les* ».

490 ans : En 1532, le dauphin (1518-1536), fils de François I^{er} et de Claude de France, couche à Bréal

(-sous-Montfort) — qui place illico des dauphins sur ses armoiries. Le lendemain il sera couronné duc de Bretagne, à Rennes, sous le nom de François III, au cours d'une cérémonie, où François de Maure, baron de Lohéac, sire du Plessis-Anger, sera l'un des porteurs du dais de damas bleu et satin blanc.



Le dauphin François

480 ans : Hippolyte d'Este, fils de Lucrece Borgia, est nommé évêque de Tréguier en 1542. Il n'y viendra jamais.

470 ans : Les halles de Questembert (Morbihan), en chêne et châtaignier (54,74 m x 15,43 m), sont construites en 1552.

440 ans : En 1582, le duc de Mercœur, est nommé, gouverneur de Bretagne, par Henri III, qui n'est autre que son beau-frère.

400 ans : En 1622, la ville de Rennes décide d'établir un marché sur la lice, en dehors des fortifications. Il est, de nos jours, en importance, le deuxième marché de France.

390 ans : Sur ordre du cardinal de Richelieu, en 1632, trois navires quittent le port de Saint-Goustan (auj. Morbihan) avec à leur bord 300 colons de Touraine, d'Anjou, du Poitou et de Bretagne. Ils partent s'établir en Acadie (Canada).

370 ans : Commandée par Claude de Marbœuf, seigneur de Laillé, la construction du moulin du Boël, sur la chaussée de l'écluse, commence à Bruz en 1652. On écrit alors « *Boëlle* ».

340 ans : En 1682, Anne Marie Thérèse de Simiane, dame de Guignen épouse son cousin François Louis Claude Edme de Simiane,



310 ans : Âgé de cinq ans, il n'est dauphin que depuis dix-neuf jours, lorsque Louis, duc de Bretagne, arrière-petit-fils de Louis XIV, meurt de la rougeole, le 8 mars 1712, après ses parents. C'est son jeune frère, le duc d'Anjou (deux ans), qui devient alors dauphin et régnera sous le nom de Louis XV.



Portrait de Louis, duc de Bretagne, par Nicolas de Largillière

300 ans : Fille d'Anne-Marie Christine de Simiane, dame de Guignen, et d'Emmanuel-Théodose de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, Anne-Marie de la Tour d'Auvergne, voit le jour en 1722. Elle sera dame de Guignen à son tour.

290 ans : Jean-de-Dieu Raymond de Boisgelin de Cucé voit le jour à Rennes, le 27 février 1732. Futur homme d'Église et académicien, il prononcera l'oraison funèbre de plusieurs membres de la famille royale, sous l'Ancien Régime et, archevêque de Tours, sera fait cardinal sous l'Empire.



M^r de Boisgelin de Cucé

270 ans : Charles Bonaventure Marie Toullier naît à Dol (-de-Bretagne), le 21 janvier 1752. Il sera juriste, professeur de Droit public et bâtonnier de l'ordre des avocats de Rennes.

260 ans : À Redon, les portes Notre-Dame et Saint-Nicolas, appartenant aux fortifications dressées au xiv^e siècle, sont démolies en 1762.

250 ans : Le 30 mars 1772, le Breton Louis Aleno de Saint-Haloüarn, commandant du *Gros Ventre*, prend possession de l'Australie au nom de Louis XV. Mais il meurt peu après, non sans avoir relaté sa découverte dans une lettre à Yves de Kerguelen. Or, ce dernier ne réagit pas, laissant les Anglais « découvrir », à leur tour, ce nouveau territoire et s'y installer.

240 ans : L'année 1782 voit l'édition du premier ouvrage consacré aux végétaux de Bretagne, par le botaniste nantais François Bonamy.

230 ans : En 1792, Pierre Le Bastart de Villeneuve parvient à sauver le recteur de Guignen, Pierre François Paris, de la guillotine. Mais, très ébranlé par l'épreuve, ce dernier en perd la tête (quand même).

220 ans : Le 6 germinal an X (27 mars 1802), Jean Bertin, natif de la Fontaine, est élu député d'Ille-et-Vilaine au Corps législatif.

210 ans : Adoptées en 1790, les couleurs du drapeau français dont la place restait variable, sont définitivement disposées bleu, blanc, rouge, à partir de la hampe, en 1812.

200 ans : Le futur compositeur Victor Massé (*Les Noces de Jeannette*) voit le jour à Lorient, le 7 mars 1822. Il sera prix de Rome en 1844.

190 ans : Le tumulus de l'île de Gavrinis (golfe du Morbihan), l'un des plus intéressants monuments mégalithiques de Bretagne, est découvert en 1832.



Intérieur du tumulus de Gavrinis

180 ans : Le canal de Nantes à Brest (sur 364 km, 8 cours d'eau canalisés et 238 écluses) est ouvert sur toute sa longueur à la navigation, le 1^{er} janvier 1842.

170 ans : Le 27 janvier 1852, à Uzel (Côtes-du-Nord), naît le petit Fulgence Bienvenüe. Futur polytechnicien, ingénieur des Ponts et Chaussées,



il sera le père du métro parisien, dont la première ligne sera inaugurée en 1900, à l'occasion de l'Exposition universelle.

160 ans : À Rennes, en 1862, le nom de place de Bretagne est donné à des terres libérées par l'assèchement du Vieux Cours (de la Vilaine), anciennes douves de la ville, lorsqu'elle était fortifiée.

150 ans : Le 19 février 1872 a lieu l'adjudication des travaux de construction de la nouvelle (et actuelle) mairie-école. C'est l'entreprise Joseph Brossard de Bain qui l'emporte.

140 ans : La loi du 28 mars 1882 institue l'enseignement obligatoire pour tous les enfants de 7 à 13 ans, et crée le certificat d'études primaires.

130 ans : En 1892, est découvert à Martigné-Ferchaud un filon contenant de l'or, de l'argent, ainsi que de la pyrite. Il sera exploité jusqu'en 1920, à raison de 150 tonnes par jour.

120 ans : Le premier éclairage public installé à Rennes est inauguré en 1902.

110 ans : En 1912, il n'y a dans la commune de Guignen que deux véhicules à moteur. Jean Uguet maçon, possède un véhicule de marque Delage à carrosserie torpédo et pneus pleins en caoutchouc Michelin. Pierre Grippay, hongreur (castreur d'animaux), une automobile de marque Le Zèbre.

100 ans : D'une famille originaire de Molac (Morbihan), Émile Coué de La Châtaigneraie publie, en 1922, *La maîtrise de soi-même par l'autosuggestion consciente*, plus connue sous le nom de *méthode Coué*.

90 ans : Le 31 janvier 1932, la commune sollicite un emprunt pour l'amélioration et la construction de chemins ruraux, car « un grand nombre de villages sont des marécages dont l'inextricabilité empêche de rien tenter. »

80 ans : Les 27 et 28 mars 1942, est menée l'opération *Chariot*, attaque britannique visant à rendre inutilisables les installations portuaires de Saint-Nazaire, seules capables de recevoir le *Tirpitz*, plus gros cuirassé de la marine allemande.

70 ans : C'est en 1952 qu'est prise la décision de créer la zone industrielle rennais, de la Route de Lorient.

60 ans : Le 7 janvier 1962, la commune change de tension électrique, passant, après modification gratuite de tous les appareils, de 110 à 220 volts.

50 ans : Le début du prélude du quatrième mouvement de la neuvième symphonie de Ludwig van Beethoven est choisi comme hymne européen, le 18 janvier 1972.

40 ans : À Guichen, l'exploitation des sources de Bagatz, détenues par la Société des eaux de Vittel, est arrêtée le 5 février 1982.

30 ans : À partir de janvier 1992, le traitement des alertes (n° 18 des sapeurs-pompiers) est centralisé à Redon.

20 ans : Plus petite ville de France à en posséder un, Rennes inaugure son métro (automatique), le 15 mars 2002, sur 9,4 km, desservant 15 stations, par rames de 158 places, à 32 km/h. Les travaux ont duré 5 années pour un coût de 527 millions d'euros.



Une rame de la première ligne du métro rennais

10 ans : Afin de faciliter leur localisation, notamment pour les interventions de secours et la distribution postale, à partir du 1er janvier 2012, la plupart des habitations sont dotées de numéros, par rues ou par villages.

Jean-Pierre Vache

RETOUR SUR L'INAUGURATION DE LA PLACE DU CAPITAINE GASTON DU DUCHÉ DE BRICOURT Samedi 2 octobre 2021



La famille Duché de Bricourt et les élus



Les portes drapeaux et la délégation
de l'Académie militaire
de Saint-Cyr Coëtquidan



Levé des couleurs



La place inaugurée



Fin mai 1940, Gaston Duché de Bricourt rejoint Brest, mais la ville est déjà prise par les Allemands, ce qui l'incite à rallier Londres et le général de Gaulle. A Londres le Général propose à plusieurs reprises à Gaston d'intégrer son état-major mais il refuse d'abandonner ses 2000 hommes. Il ré-embarque pour l'Afrique. Après être nommé capitaine, il devient adjoint du lieutenant-colonel Felix Broche. Ce dernier commande le bataillon du Pacifique, engagé dans les combats terribles de Bir-Hakem. Tous les deux sont tués par le même obus le 9 juin 1942, alors qu'ils surveillaient l'avancée ennemis de leur PC devenu une cible.

Gaston sera fait chevalier de la Légion d'honneur, et reconnu comme un Compagnon de la libération à titre posthume. Inhumé dans un premier temps à Bir-Hakem, il a été ré-inhumé après la guerre à Guignen.



Discours de Mme le Maire



Discours de M. Le Bohec



Discours
de Mme Clotilde de
Fouchécour



Discours
de Mme Frédérique Duché de
Bricourt



Le salut



Plaque dévoilée
par Mme le maire
Et M. Yves Duché de Bricourt



Recueillement

LE CCAS ET SES MISSIONS

Le CCAS est une institution locale d'action sociale, il développe des activités et missions visant à assister et soutenir les populations concernées telles que : les personnes handicapées, les familles ou personnes en difficultés, les personnes âgées.

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

LE REPAS DU CCAS LE 8 OCTOBRE 2021

Ce repas constitue un moment spécial dans la vie de la commune, si important. Ce sont tous ces moments de partage et de convivialité qui donnent du sens à la vie.

C'est avec beaucoup de chaleur que Mme Le Maire a accueilli les convives invités à partager le repas du CCAS.



L'occasion de rendre un hommage tout particulier à Madame PHÉLIPPÉ qui a fêté ses 100 ans le 11 septembre dernier.

Cette journée s'est déroulée dans la bonne humeur avec la participation de tous : chants, histoires, danses...

A l'année prochaine !!!

A VOS AGENDAS : JOURNÉE CITOYENNE LE 12 MARS 2022

La commune de Guignen en partenariat avec l'ONF (Office National des Forêts) vous invitent à participer à une journée citoyenne le samedi 12 mars 2022 à partir de 9h.

Toutes générations confondues, chacun pourra s'activer pour ôter les protections autour des arbres dans la forêt communale de Guignen.

Venez nombreux pour vivre ensemble une matinée conviviale qui se clôturera par un pique-nique vers 12h. Le déroulement de la matinée :

- 9h accueil et café
- 9h30 à 10h intervention du technicien de l'ONF
- 10h à 12h activité : enlèvement des protections
- 12 h pique-nique

Nous comptons sur vous et demandons aux personnes intéressées de se manifester en mairie jusqu'au 15 février 2022.

Nous vous remercions d'avance pour votre participation.

LE PORTAGE A DOMICILE, QUAND LA MÉDIATHÈQUE VIENT CHEZ VOUS !

Vous connaissez des personnes isolées, temporairement ou non, habitant Guignen et qui sont intéressées par la lecture ?

L'équipe de la Médiathèque, en partenariat avec Mme Mahé, élue aux Affaires Sociales, travaille actuellement sur un projet de portage à domicile, un moment pour rompre la solitude et avoir accès aux livres, revues, CD et DVD de la médiathèque.

Une prise de contact et une première visite ont eu lieu chez certaines personnes âgées isolées, qui montraient un intérêt pour la lecture.

Pour bénéficier de ce service, une inscription est nécessaire. Pour le moment,



Dans le cadre de ce projet, il est aussi possible de venir à la Médiathèque pour une visite du service en dehors des horaires d'ouverture.

Pour en savoir plus...

Contactez Audrey à la Médiathèque au 02 99 92 89 14 ou par mail

mediatheque@guignen.fr ou Mme Mahé à la Mairie au 02.99.92.20.63.

Mémo

LE PORTAGE À DOMICILE

- 1 inscription d'un an de date à date à 6 €
- Prêt de livres, revues, livres audios, CD et DVD pour une durée de 6 semaines, apportés chez la personne par un(e) bénévole référent(e)
- 1 première visite à domicile pour connaître les envies et attentes de la personne

Permanence à la mairie de Mme MAHÉ, adjointe aux affaires sociales de 14h à 16h le 12 janvier, 9 février, 9 mars et 13 avril 2022 sur rendez-vous



DATE LIMITE INSCRIPTION LISTE ELECTORALE :

Les 10 et 24 avril 2022 auront lieu les élections présidentielles.

Vous avez jusqu'au vendredi 4 mars 2022 dernier délai pour vous inscrire sur la liste électorale si vous voulez voter lors de ces élections (le dossier ne sera pris en compte que si celui-ci est complet).

Vous pouvez également vous inscrire sur <https://www.service-public.fr/>

LA VIE EN COULEURS À LA MATERNELLE

Tout au long de l'année nous travaillons sur les couleurs en organisant régulièrement une journée couleur. Ce jour-là, chaque élève vient habiller dans la couleur demandée et apporte un objet de la maison de cette couleur.

Cela permet de mettre en place des séances d'apprentissages en mathématiques et en langage. Nous avons commencé par la journée verte et jaune.



EAU FIL DE SOI

Les 14 et 15 octobre 2021, toutes les classes de l'école Aimé Bailleul ont assisté, dans le patio, à un concert intitulé « Eau fil de soi » et présenté par Pierre-Yves Prothais son compositeur.

Ce concert était le début du projet musique des CM1/CM2.

Le musicien avait fabriqué certains instruments avec des objets et des matériaux recyclés : des hochets en coquilles de noix, de noisettes ou de coquillages attachés par des ficelles ; des flûtes à eau faites avec des tuyaux et bouteilles recyclées, des tambours à eau faits de Calebasses posés sur l'eau. Il a aussi joué du marimba, du gong et du tambour.

Pendant qu'il jouait, ses enceintes diffusaient des bruits enregistrés dans la nature comme de l'eau qui coule, des chants d'oiseaux ou un orage.

Ce spectacle était apaisant et relaxant.

INTERVENTION BALLE AU PIED POUR LES CP-CE1

Les élèves de CP CE1 pratiquent des ateliers de « balle au pied ». Ces ateliers sont réalisés en partenariat avec l'Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives. Tous les ateliers proposés sont abordés sous forme ludique. Les élèves ont ainsi pu prendre beaucoup de plaisir à s'exercer sur ces différents ateliers et les progrès sont déjà bien visibles.

BUREAU :

La directrice de l'établissement, Madame Isabelle Minster, se tient à la disposition des parents. Vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant au 02.99.92.26.46 ou par mail : ecole.0352403x@ac-rennes.fr

Les journées de décharge de la directrice sont : jeudi et vendredi.

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le 8 octobre 2021.

La participation des parents s'est élevée à près de 45%, un très beau chiffre pour de telles élections. Nous remercions les parents pour leur mobilisation et la confiance accordée.

Une nouvelle équipe a donc été élue. Avec quelques départs et 3 arrivées, l'équipe se stabilise à 16 membres, pleins d'entrain et de dynamisme ;-)

QUELLES ACTIONS POUR 2021-22 ?

Cette année, nous espérons tous que la situation sanitaire s'améliore et nous permette de reprendre les actions en direction des parents et de l'école (café des parents, photos de fratries...). Mais, à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas si nous pourrions les organiser et sous quel format.

Nous serons donc mobilisés sur le cœur de notre activité :

- Faire le lien entre les parents, l'école et la mairie
- Être présents aux 3 conseils d'école (et les réunions de préparation avec école et mairie) et porter la parole des parents

Nous souhaitons également être associés aux réflexions autour du projet d'école, de la tarification de la restauration scolaire et de l'augmentation de la part de produits issus de l'agriculture biologique dans les repas.

Et bien sûr, nous restons l'interlocuteur des parents. Ainsi, si vous avez des questions, des remarques en lien avec la vie scolaire et périscolaire de vos enfants, n'hésitez pas à nous en faire part par courriel ape.guignen@gmail.com

Rejoignez-nous : <https://m.facebook.com/ape.guignen>

Nous vous souhaitons à tous un Joyeux Noël et une très Belle Année 2022

L'équipe APE,
ape.guignen@gmail.com

POUR FÊTER LA RENTRÉE COMME IL SE DOIT !

Quand les élèves de l'École Saint-Joseph fêtent la rentrée, ils ne le font pas qu'à moitié ! Des rendez-vous incontournables leur sont très chers telles que la Célébration de rentrée et les élections des délégués des classes. Le lundi 27 septembre, tous les élèves de l'Ensemble scolaire Saint-Joseph se sont rassemblés dans la cour du Collège. Au côté du Père Lamballais, les 650 élèves de la TPS à la 3^{ème}, ont célébré la rentrée sous le regard bienveillant de leur communauté éducative adulte.

Les premiers jours d'octobre furent consacrés à l'élection des délégués des classes. Ces derniers élus ont la responsabilité de faire part de la parole de leurs camarades lors des Conseils des élèves présidés par la Chef d'établissement et un enseignant.



SORTIE INTÉGRATION A LA RUÉE VERS L'AIR

Fin septembre, les 100 élèves du cycle 2 ont eu la chance de vivre une journée d'intégration au Centre équestre de la Ruée vers l'Air. Chaleureusement accueillis par toute l'équipe et notamment Virginie et Alexis, les élèves ont participé le matin aux ateliers voltige, pansage et brossage et mise en selle pour une promenade en forêt. L'après-midi, ils ont découvert l'atelier cheval de trait qui s'est conclu par une balade en charrette. Malgré leur fatigue, les élèves ont traversé la campagne de Guignen par les champs et la forêt pour rejoindre leur école, la tête pleine de merveilleux souvenirs de cette belle journée en nature.

DÉGUSTATION SEMAINE DU GOÛT

A l'occasion de la semaine du goût, Monsieur L'Haridon, grand-père d'Hugo, est venu dans notre classe de CP/CE1. Il nous a parlé de son métier de cuisinier et des quatre saveurs : sucrée, salée, amère, acide. Nous avons senti et goûté des herbes aromatiques : menthe, fenouil, persil et laurier. Nous avons aussi dégusté quelques plats qu'il avait confectionnés : des brochettes de fruits, des feuilletés aux saucisses, du gâteau au chocolat à la farine de sarrasin et des bouchées feuilletées et caramélisées à la crème chantilly. Avant de nous quitter, Monsieur L'Haridon nous a donné à chacun, un petit pain aux graines de lin. Merci à lui pour ces belles découvertes gustatives !



ACTIVITÉS SPORTIVES : RANDONNÉE PÉDESTRE ET CROSS ÉCOLE

Malgré les nombreux projets pédagogiques qui se suivent, les élèves de l'École Saint-Joseph ne perdent pas leurs bonnes habitudes sportives. Ainsi, le lundi 18 octobre, les élèves de CM ont effectué une randonnée pédestre de 12 kilomètres. De Pancé jusqu'à Pléchâtel, en vrais randonneurs, les élèves ont beaucoup apprécié ce moment sportif et de partage en prévision des moments conviviaux et de vie en collectivité de leur futur séjour en Classe de neige.

Pour clore cette belle période de rentrée, le jeudi 16 octobre, les élèves du CP au CM2 se sont retrouvés au stade pour le Cross de l'école. Chacun a ainsi couru une distance selon ses possibilités et tous ont vaillamment dépassé leurs limites pour offrir à leurs camarades un merveilleux moment d'entre-aide.

INSCRIPTIONS ANNÉE SCOLAIRE 2022-23

Mme Fadet, chef d'établissement de l'École Saint-Joseph, se tient à votre disposition pour tous renseignements en ce qui concerne les inscriptions des élèves pour la rentrée de septembre 2022 et janvier 2023. Si vous souhaitez inscrire votre enfant, n'attendez pas la soirée des Portes Ouvertes du vendredi 28 janvier 2022 (17h à 20h) pour vous manifester, les places sont limitées. Contact : [02.99.92.22.27](tel:02.99.92.22.27) (jeudi et le vendredi) ou eco35.st-joseph.guignen@e-c.bzh.

Le collège Saint Joseph a commencé son année scolaire par un évènement remarquable : l'inauguration de ses nouveaux locaux.



En effet, depuis le printemps dernier, les élèves occupent sept nouvelles classes et l'administration a rejoint de nouveaux bureaux dont l'accès est dorénavant au 15 rue des Forgets, en haut du parking de la rue du même nom.

La cohérence de l'Ensemble Scolaire apparaît ainsi de façon plus évidente et les familles savent pouvoir scolariser leur enfant dans notre structure depuis la toute petite section et jusqu'à la 3^{ème}.

L'Association des parents d'élèves du Collège participe, elle aussi, activement à la qualité de vie de l'établissement. Cette année, elle réalise un espace paysagé avec des bancs pour nos jeunes. Le bénévolat de quelques-uns aboutit à la réalisation de cet espace de détente qui se veut agréable à vivre et doux au regard grâce à ses lignes courbes et à la végétation qui retrouve sa place dans la cour.

De plus, les élèves qui s'impliquent dans l'activité nature et jardinage auront l'opportunité d'inclure à cet espace paysagé leurs boutures et plantations, ainsi que des nichoirs à oiseaux. La pédagogie prend tout son sens en se mettant au service du vivre ensemble, pour le plus grand bonheur des élèves !

Qualité de vie et qualité éducative ne sont pas de vains mots au sein du Collège : comme le précise notre projet éducatif, nous travaillons à former de futurs adultes responsables et autonomes, grâce à une implication forte de toute l'équipe éducative et à la confiance des parents qui nous confient leurs enfants.



Et nous préparons déjà la prochaine année scolaire : les inscriptions ont débuté avec les prises de rendez-vous sur notre site www.stjoguignen.fr et nous accueillerons les futurs parents d'élèves lors de nos portes ouvertes le vendredi 28 janvier 2022 de 17h à 20h. Au plaisir de vous y retrouver !



RETOUR SUR LES PORTES OUVERTES DU 15 OCTOBRE 2021



↑→
Accueil des familles



↑ Présentation des cuisines
par Carl Oger
responsable du restaurant



↑ Les chambres froides



↑ Présentation par Pascal Bienaimé



↑ Présentation
du restaurant
par les agents



↑ Dégustation





RECETTE DU CAKE CITRON FRAMBOISE

Voici la recette d'un succulent CAKE CITRON FRAMBOISE, elle a été fortement appréciée lors des portes ouvertes de la Cantine des Saveurs du 15 octobre dernier.



LISTE DES INGRÉDIENTS :

- 4 yaourts nature de 100 g
- 3 citrons
- 3 œufs
- 135 g de farine de blé
- 120 g de sucre en poudre
- 120 g de framboise surgelée
- 0,75 g de beurre demi-sel
- 4 g de levure chimique

PROGRESSION DE LA RECETTE :

- Faire des zestes des citrons et réserver ;
- Presser le jus et mettre de côté 1/3 pour le sirop avec 20 g de sucre ;
- Faire fondre le beurre et laisser tiédir ;
- Verser le sucre et les zestes de citron, mélanger et réserver ;
- Blanchir le œufs avec le sucre ;
- Ajouter la levure, la farine et mélanger délicatement en soulevant ;
- Ajouter le beurre fondu et ensuite le jus de citron.

Mettre l'appareil par couche, puis parsemer chaque couche de framboises.

Faire cuire à four sec 175°C pendant 30 minutes, vérifier la cuisson avec la pointe d'un couteau.

Pendant que le gâteau cuit, confectionnez le sirop de finition.

Mettre le jus de citron, le sucre et faire réduire à feu doux jusqu'à une consistance sirupeuse.

Sortir le cake du four, attendre 5 minutes, démouler le cake et le napper du sirop.

Laisser refroidir et déguster.



BON APPÉTIT !

LES FRIPOUILLES

ESPACE JEUX RENCONTRES

Pour rappel, nous accueillons les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte (parents, grands-parents, assistante maternelle...)

OUVERT A TOUS



Nos fripouilles sont toujours bien actives, entre séance d'éveil musical, bébé bouquine, motricité, sortie découverte à la micro crèche de Guignen et toutes les petites activités manuelles proposées. Des calendriers vous sont proposés pour les fêtes de fin d'année (2 euros l'unité, 5 achetés le 6^{ème} offert)

Les gâteaux Bijou sont toujours à l'honneur 3 fois dans l'année (décembre, mars et juin) pour financer le spectacle et acheter du matériel pour les activités.

Notre braderie du 3 octobre s'est très bien déroulée malgré les consignes strictes, nous avons accueillis environ 60 exposants et 700 visiteurs (la prochaine est prévue le 27 fév 2022). Notre spectacle de Noël se déroulera le 17 décembre suivi d'un petit goûter.

Nous vous attendons pour venir découvrir toutes ces belles choses. Merci à ceux qui nous suivent d'année en année et hâte de vous retrouver pour votre joie et tous ces partages.



Mémo

Ouvert chaque mardi et vendredi (hors vacances scolaires) de 8h30 à 11h15

Adresse : LA RUCHE - Route de Lassy.

15 enfants maximum par séance

Mail : lesfripouilles.guignen@gmail.com

Vous pouvez nous rejoindre sur notre page Facebook : les fripouilles

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - 06 42 15 88 02

Le RIPAME (Relai Intercommunal Parents – Assistant(e)s Maternel(le)s – Enfants) anime chaque semaine des ateliers d'éveil dans notre commune.

Le RIPAME est animé par des éducatrices de jeunes enfants. C'est un service de la Communauté de Communes pour les familles et les assistant(e)s maternel(le)s.

Il a plusieurs missions dont celui d'animer des ateliers d'éveil pour les enfants de moins de 4 ans accompagné d'un adulte référent (assistant(e) maternel(le), garde d'enfants à domicile, parent, grand parent). Ils ont lieu dans des lieux adaptés aux jeunes enfants, avec un nombre de participants limités et en présence d'une animatrice du Ripame.

Ces Ateliers hebdomadaires permettent à l'enfant d'y apprendre les premières règles de la vie en collectivité et de participer à différentes activités d'éveil (peinture, éveil musical, etc).



A Guignen, le rendez-vous a lieu à la Ruche, 4 bis rue de Lassy, le lundi et jeudi matin.
Les places sont limitées et les inscriptions obligatoires auprès des animatrices.

Mais, Le RIPAME, c'est aussi :

- un lieu pour s'informer :
 - renseignements aux familles sur les modes de garde, sur les démarches employeurs...
 - renseignements aux assistant (e)s maternel(le)s sur le droit du travail, sur les formations...
 - renseignements sur les métiers d'assistant(e)s maternel(le)s ou de garde à domicile
- un lieu pour échanger lors de conférences, de temps festifs...

Les éducatrices de jeunes enfants accueillent en présentiel et lors de permanences téléphoniques du mardi au vendredi au 02 99 92 46 94, ainsi que sur rendez-vous sur les 3 bassins de vie (antennes à Guichen, Guipry Messac, Val D'Anast).

Pour plus de renseignements sur le RIPAME, connectez-vous :

<https://www.vallons-de-haute-bretagne-communaute.fr/le-relais-assistantes-maternelles-ripame/>



LE 11 NOVEMBRE

La terminologie officielle reprise dans le titre de cet article démontre la volonté de toutes les associations de combattants d'associer en un même hommage l'ensemble de ceux qui sont tombés pour notre pays depuis 1914. C'est le sens des messages qui ont été lus après les honneurs au drapeau ce 11 novembre.

En cette matinée ensoleillée mais par une température peu généreuse, il a enfin été possible de renouer avec la tradition et de proposer à la population une cérémonie sans trop de contraintes sanitaires. Quelques dizaines de Guignenaises et Guignenais l'ont bien compris et se sont rassemblés devant notre monument aux Morts pour assister à la commémoration.

Après une remise de médailles (voir ci-dessous), le président de l'UNC a lu la liste des militaires morts pour la France depuis un an et honneur leur a été rendu, ainsi qu'à tous leurs anciens tombés depuis plus d'un siècle, par le dépôt d'une gerbe offerte par la commune.

Un vin d'honneur convivial a regroupé ensuite les participants dans la salle du conseil.

LES MÉDAILLÉS :

* L'adjudant-chef Jean-Marc Rabassi a reçu la Croix du Combattant en témoignage des nombreuses OPEX auxquelles il a participé durant ses 21 années de service dans l'armée de terre.

* Le major de réserve Jacques Legendre a été décoré de la médaille des Réservistes volontaires de défense et sécurité intérieure échelon bronze – agrafe « Garde nationale ».

Après 31 ans de service dans la marine nationale et de nombreuses OPEX, le vice-président de l'UNC, médaillé militaire, continue d'exercer ses compétences techniques dans les armées.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'UNC-SOLDATS DE FRANCE DE GUIGNEN

Elle aura lieu le **samedi 29 janvier 2022** dans la **salle des Roseaux**. Accueil par le conseil d'administration à partir de 9h30 pour la mise à jour des cartes de membre. (*Pass sanitaire obligatoire ou test PCR négatif de moins de 24h, sous réserve de l'évolution de la réglementation*). A l'issue de l'AG, les participants partageront la galette des rois. Afin de préparer au mieux la seconde partie, les adhérents sont priés de faire part de leur intention de participation aux secrétaires ou au trésorier ou au président.

La section Fitness - Pilâtes - Multigym est ravie d'avoir pu reprendre les séances de sport en septembre. Le bureau qui est désormais au complet a été très investi en cette rentrée afin d'accueillir au mieux les adhérents.

Un compte Facebook a été créé depuis peu : Fitness – Pilâtes – Multigym Guignen. Celui-ci va permettre de partager des actualités de la section mais peut être également un support de communication.

En ce qui concerne les animateurs, Carmen a rejoint Nolwenn et Aurélien en septembre.

Les cours de Fitness ont lieu le lundi soir à 18h30 et 19h35, le mercredi soir à 19h15 et 20h20 et le vendredi à 9h30. La séance du lundi (18h30) est complète, en revanche il reste des places sur les autres séances. Le Pilâtes se déroule le jeudi soir à 19h30 (débutants) et à 20h30 (confirmés).

Quant au Multigym, les cours sont donnés le jeudi à 17h15 et à 18h15. Il reste quelques places à la séance de 17h15 (année de naissance entre 2016 et 2013).

A ce jour, la section compte un peu plus d'une centaine d'adhérents, ce qui est encourageant pour les bénévoles qui donnent de leur temps pour faire vivre la section.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année ! Profitez bien de ces moments avec vos proches.

Contact : FONTAINE A-Gaëlle (présidente) 06 61 65 73 87 ou fitnessguignen@gmail.com



Quelle belle fin d'année pour l'US Guignen section foot, après plus d'un an marqué par la pandémie, notre association se relève de la plus belle des manières.



Tout d'abord sur les terrains où plus de 200 licenciés se régalaient à nouveau sur les terrains du département. Nous sommes ravis de compter parmi nous 5 féminines, avec l'ambition de promouvoir la pratique du football féminin. Sans oublier les 126 jeunes de 5 ans à 18 ans qui composent notre association, une fierté !

Mais également sur le plan associatif, avec le retour de la légendaire tartiflette USG qui a réuni plus de 200 personnes le samedi 6 novembre dans une ambiance toujours aussi conviviale. Nous sommes heureux de vous avoir retrouvé et serons ravis de compter sur vous pour nos prochains événements qui arrivent très vite (loto, galette des rois, tournois, tournoi pétanque...).



N'hésitez pas à nous rejoindre pour jouer au foot ou bien participer à la vie associative, vous êtes les bienvenus !

La saison 2021 / 2022 démarre sous les meilleurs auspices : 145 adhérents (autant qu'en 2018 / 2019), qui peuvent travailler dans un dojo agrandi.



Nouveauté cette année, nous avons fait appel aux sponsors aux fins de réduire la participation financière des parents lors des sorties ou animations. La plupart des judokas ont maintenant, comme les champions, des dossards à leur nom avec le logo d'un sponsor.

Nous remercions : BFA Fromentoux, Optique Guignen, Boulangerie « la baguette magique », Utile, François LE CROSNIER Décoration La chapelle-Bouexic, La Ritournelle, Entreprise Michelo, ETIENNE Menuiserie Guichen, Magasin Vert Guichen.

Nous espérons que d'autres entreprises de Guignen et alentours, nous suivront dans cette démarche.



Le 23 octobre nous avons eu le plaisir d'accueillir nos voisins et amis de GUICHEN pour un entraînement. Tous ont admiré notre nouveau dojo.

Le 25 octobre près de 80 jeunes étaient présents au traditionnel stage d'automne durant lequel outre la partie technique judo, ils ont participé à diverses activités (parcours moteur, physique, sports collectifs, atelier arbitrage). Les plus grands ont pu faire une sortie VTT



Pour la partie compétition

- Nos plus jeunes ont combattu le 13 novembre au Rheu, puis le 5 décembre à Guichen. Premiers interclubs depuis deux ans, ils sont tous impatients !



23 octobre à PLOËRMEL, Benoit, notre professeur termine vice-champion de Bretagne en moins de 66 kg. Pour la première fois, le club a présenté une équipe senior au championnat régional de Ploermel le 24 octobre : un combattant dans chacune des 5 catégories de poids

NOTEZ SUR VOS TABLETTES QUE L'INTER-CLUB DE GUIGNEN
AURA LIEU LE 2 AVRIL 2022 (500 combattants en 2019)

Toutes nos félicitations à Maxence LAQUEILLE qui a obtenu sa ceinture noire 1er dan (la 17ème formée au club) Il est élève du club depuis 2008. En 2019 il a été 2ème au championnat d'Ille et Vilaine et demi-finaliste du sélectif du championnat de France





L'association Thai fight spirit, vous annonce L'arrivée d'une nouvelle discipline de sport de combat, appelée muay-thai ou boxe thaïlandaise, sur la commune de Guignen.

Cet art martial ancestral trouve son origine vers le 16ème siècle, au cours des guerres et des combats au pays de Siam (Thaïlande).

C'est la boxe la plus complète, puisque l'on utilise les pieds, les poings, les coudes, les genoux, et le travail de corps à corps et de projection.

Ne croyez pas aux idées reçues : L'intégrité physique des pratiquantes et pratiquants est respectée.

La boxe thaïlandaise véhicule de belles valeurs morales.

Le respect des autres, la politesse, la modestie, la discipline....

Elle permet aussi, de prendre confiance en soi, de se dépasser, d'évacuer le stress et de se forger une mentalité plus forte, dans un corps plus fort.

Les cours sont encadrés par Christophe, entraîneur principal, et secondé par Enora.

Les séances ont lieu le lundi et jeudi de 19h à 21h, à la salle de judo.

christophe.mentec@gmail.com

www.thai-fight-spirit.fr



NOUVELLE SAISON POUR LES RANDONNEURS

La section compte 79 adhérents dont 11 nouveaux. Les randonnées sont proposées le mercredi à 14h ainsi que le dimanche matin à 9h au départ de la Prairie, 2 fois par mois.

Elles ont lieu sur Guignen ou les communes voisines selon un programme trimestriel disponible sur le site de l'association « Les Bons Pieds » ou près des responsables. Cela a déjà permis à beaucoup de personnes de découvrir des lieux nouveaux, parfois très proches et très intéressants.

LE 17 OCTOBRE : LA TRAVERSEE DE RENNES !

Une autre manière de visiter Rennes, nous avons proposé avec succès (24 participants), une traversée sud-nord de Rennes par le GR 39 d'environ 11 km. Le parc de Bréquigny où beaucoup entraient pour la 1ère fois, les allées entre les immeubles, les petites rues et de nombreux passages piétonniers faisaient partie des surprises.

Le centre historique de la ville avec les maisons à pans-de-bois rescapées du grand incendie de 1720 ont beaucoup ralenti l'allure du groupe. Après un passage près des Portes Mordelaises et quelques détours, nous avons rendez-vous avec le soleil pour pique-niquer devant la Basilique Notre-Dame de-Bonne-Nouvelle, Place Sainte-Anne.



La traversée des Prairies Saint-Martin, parc naturel, c'est la campagne au milieu de la ville, puis le parcours se faufile entre les immeubles de Maurepas pour entrer dans l'immense parc des Gayeulles. Un petit tour entre les étangs de ce parc et le groupe a rejoint directement le point de départ en bus. Journée agréable et surprenante, à renouveler, au printemps prochain peut-être !

INFOS COUREURS

Nouveauté cette année, création d'une section éveil athlétisme (7-11ans) ce sont 13 jeunes qui suivent les entraînements le lundi soir de 17h à 18h15 et le samedi matin de 10h à 11h15 avec Marlène (éducatrice sportive) elle fait découvrir l'athlétisme par différents ateliers.



Le 14 novembre une sortie interclubs de la région (Guichen, Baulon, Goven, Chavagne, Maure de Bretagne, Guipry-Messac, Crevin, Bourg des Comptes) organisée par la section course à pieds a permis de rassembler 108 coureurs, ceux-ci ont pu découvrir Guignen sur 2 parcours de 13km et 8km, dans un esprit conviviale et de bonne humeur suivi d'un pot.

CALENDRIER 2022



JANVIER

| | | |
|---------------------------|--------------------------------|---------------|
| Samedi 8 janvier | MUNICIPALITÉ - Vœux du maire | Grands Chênes |
| Samedi 15 janvier (AM) | LES BONS PIEDS - Repas dansant | Roseaux |
| Samedi 22 janvier | USG FOOT - Loto | 2 salles |
| Samedi 29 janvier (matin) | UNC - Assemblée générale | Roseaux |
| Samedi 29 janvier | AMICALE LAÏQUE - Repas | Grands Chênes |

FÉVRIER

| | | |
|---------------------|----------------------------------|----------|
| Vendredi 25 février | LES BONS PIEDS - Soirée bénévole | Roseaux |
| Dimanche 27 février | LES FRIPOUILLES - Braderie | 2 salles |

MARS

| | | |
|------------------|--|---------------|
| Dimanche 06 mars | AMICALE DES EMPLOYÉS COMMUNAUX - Spectacle | Grands chênes |
| Samedi 12 mars | CLUB DE L'AMITIÉ - Choucroute | Grands Chênes |
| Dimanche 13 mars | USG TENNIS - Loto | 2 salles |
| Samedi 19 mars | APEL ST-JOSEPH - Repas | Grands Chênes |
| Dimanche 20 mars | UNC - Thé dansant | 2 salles |
| Samedi 26 mars | USG FOOT - Loto | 2 salles |

AVRIL

| | | |
|------------------------------|--------------------------|---------------|
| Samedi 2 et dimanche 3 avril | AMICALE LAÏQUE - Théâtre | Grands Chênes |
|------------------------------|--------------------------|---------------|

